



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
30 novembre 2009  
Français  
Original: anglais

---

## Conseil du commerce et du développement

### Commission du commerce et du développement

#### Réunion d'experts sur les écotecnologies et les technologies des énergies renouvelables en tant que solutions énergétiques pour le développement rural

Genève, 9-11 février 2010

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

#### Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

## Ordre du jour provisoire annoté

### I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Écotecnologies et technologies des énergies renouvelables en tant que solutions énergétiques pour le développement rural.
4. Adoption du rapport de la réunion.

### II. Annotations

#### Point 1

##### Élection du bureau

1. Les participants sont invités à élire un président et deux vice-présidents/rapporteurs.

#### Point 2

##### Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion figure dans la section I plus haut. Un programme détaillé sera distribué une semaine avant la réunion.

#### *Documentation*

TD/B/C.I/EM.3/1 Ordre du jour provisoire annoté

### Point 3

#### **Écotechnologies et technologies des énergies renouvelables en tant que solutions énergétiques pour le développement rural**

3. À sa quarante-septième réunion directive, le 30 juin 2009, le Conseil du commerce et du développement a approuvé le thème suivant pour une réunion d'experts à session unique: «Écotechnologies et technologies des énergies renouvelables en tant que solutions énergétiques pour le développement rural».

4. Des engagements portant sur une amélioration de l'accès à des services énergétiques fiables et abordables, en particulier sur un accroissement de la part des sources d'énergie renouvelables dans l'offre énergétique globale, ont été pris en maintes occasions par des gouvernements au niveau international, notamment au Sommet mondial pour le développement durable en 2002, au Sommet mondial de 2005 et à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en 2008.

5. Il est peu probable que les pays en développement puissent atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement sans avoir accès à des services énergétiques modernes abordables et prévisibles. Un approvisionnement insuffisant en électricité et une forte dépendance à l'égard des sources d'énergie traditionnelle sont considérés comme des traits caractéristiques de la pauvreté, avec de graves répercussions négatives sur la santé, l'égalité hommes-femmes, l'éducation, l'environnement et la productivité agricole. Si quelques progrès ont été enregistrés dans la mise en œuvre des engagements souscrits dans le Plan d'action de Johannesburg, beaucoup reste à faire.

6. Il est de plus en plus reconnu que les écotechnologies et les nouvelles technologies des énergies renouvelables<sup>1</sup> peuvent apporter une contribution essentielle à l'élimination de la pauvreté, à la création d'emplois, à la sécurité énergétique et au développement rural. Ces technologies sont en outre un outil déterminant pour l'adoption de profils de croissance durable à faibles émissions de carbone et le renforcement de la capacité d'adaptation des communautés vulnérables aux changements climatiques.

7. Les participants examineront les moyens d'intégrer le développement et le déploiement de ces technologies dans les stratégies de réduction de la pauvreté rurale, en vue d'identifier les principaux obstacles sociaux, techniques, économiques et culturels, ainsi que les facteurs de succès et les moyens d'action essentiels. Ils insisteront particulièrement sur le financement, la technologie et les questions de commerce; les incidences sur les questions de parité seront également examinées.

#### *Documentation*

TD/B/C.I/EM.3/2 Écotechnologies et technologies des énergies renouvelables en tant que solutions énergétiques pour le développement rural

---

<sup>1</sup> Cela englobe notamment la fourniture d'électricité provenant de sources d'énergie écologiques et renouvelables telles que l'énergie éolienne, l'énergie solaire, l'énergie hydraulique, l'énergie marémotrice et l'énergie des vagues et la géothermie, et la fourniture d'autres services énergétiques modernes alimentés par des sources d'énergie renouvelables pour des activités telles que le chauffage domestique, la climatisation et le pompage de l'eau.

#### **Point 4**

#### **Adoption du rapport de la réunion**

8. Le rapport de la réunion d'experts sera soumis à la Commission du commerce et du développement et à la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement à leurs prochaines sessions. La réunion d'experts voudra sans doute autoriser les rapporteurs à établir, sous l'autorité du Président, la version finale du rapport après la clôture de la réunion.

##### *Contribution des experts*

Les experts désignés par les États membres sont invités à rédiger de brèves communications (environ cinq pages) en tant que contribution aux travaux de la réunion. Ces communications doivent être soumises au secrétariat de la CNUCED avant la réunion et elles seront mises à la disposition des autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Les communications doivent être soumises au secrétariat de la CNUCED avant le 25 janvier 2010, et être adressées à M<sup>me</sup> Dong Wu, courriel: [dong.wu@unctad.org](mailto:dong.wu@unctad.org).